Lettres concernant l’abbé L.A. Langlois, premier trappiste canadien

P. Urbain, de Baltimore, le 23 décembre 1805, à l’abbé L.A. Langlois

Je vois avec plaisir que vous persévérez dans votre désir d’être religieux, mais je vous préviens qu’il y a encore bien du chemin du désir au noviciat, et du noviciat à la profession. Je suis tout prêt à vous recevoir si vos supérieurs y consentent, mais pensez-y bien avant de vous mettre en route. J’ai vu un très grand nombre de postulants qui se croyaient capables de tout quand il ne s’agissait que d’écrire ou de parler, et qui ont manqué de courage dès en arrivant. Entendre parler de la pénitence et la pratiquer sont deux choses différentes. Vous dites que vous êtes Trappiste de cœur et de désir, et je le crois. Quand vous le serez d’effet, alors on verra si vous pouvez supporter toutes les humiliations par lesquelles on vous fera passer. Ne croyez pas que votre qualité de prêtre vous exemptera de la moindre chose, au contraire, la règle de saint benoît que nous suivons dit que s’il se présente un prêtre, on doit encore plus [23] l’éprouver que les autres. Je ne vous promets pas de vous traiter plus doucement qu’un autre prêtre que je laissé trois jours prosterné à la porte du monastère. Vous serez aussi bien qu’un autre, employé à ce qu’il y a de plus vil, même à soigner les mêmes animaux que l’enfant prodigue. Voyez encore si vous (vous) sentez assez de courage pour vous voir tranquillement traiter comme un mauvais sujet, pour obéir à des supérieurs bien plus jeunes que vous et à des commandements du genre de celui de saint François qui faisait planter les choux la feuille en terre et la racine dehors. Aurez-vous la patience de recommencer dix fois le même ouvrage et de le défaire quand il est bien fait, pour le mal faire ? Que direz-vous quand on vous imposera une forte pénitence quoique vous ayez bien fait ? Quand on vous fera faire celles que les autres auront méritées ? Vous serez nourri, logé, habillé, etc. fort pauvrement. Outre cela, je vous préviens que dans un commencement d’établissement, la pénitence est toujours plus grande : il y a peu de régularité, point d’office chanté, beaucoup de travail, par conséquent, le recueillement est difficile. J’ajouterai qu’ici, vous trouverez une communauté dépourvue de tout, car nous avons bien de la peine à nous procurer du pain…

Réfléchissez bien sur tout cela, consultez des gens pieux et éclairés, mais surtout priez Dieu qu’il vous éclaire. Si c’est lui qui vous a donné le désir de vous faire religieux, il saura bien vous en procurer les moyens et si ce que je vous ai dit plus haut, vous fait peur, mettez votre confiance en la divine miséricorde et ce qui vous paraît impossible vous deviendra aisé. Pensez à ces paroles de saint Bernard, parlant de ceux qui regardent notre genre de vie comme insoutenable : *Crucem vident, unctionem autem non vident*: Oui, je vous en assure, la vie d’un Trappiste est douce et agréable à celui qui y est appelé et qui est fidèle à ses devoirs. Souvenez-vous que le premier pas que vous devez faire est de laisser votre volonté dans le Canada. Nous nous réunirons pour prier Dieu de vous éclairer…

Fr. Urbain Guillet, sup. très indigne de quelques Trappistes

Dans une lettre du 18 août à la Rév. Mère Saint-François Xavier, fr. Marie-Bernard donne les mêmes détails à ses chères Ursulines et dit la reconnaissance du P. Urbain pour les aumônes qu’elles lui ont envoyées.

Si mes hardes n'ont pas encore été données aux pauvres, je désire qu’elles le soient, selon l’avis de Monseigneur, car je ne crois pas retourner jamais au Canada. Je vous prie de me recommander aux prières des pauvres auxquels on distribuera mes effets. Le soir étant devant le S. Sacrement, je recommande de [28] tout mon cœur la communauté au Seigneur. Je lui demande instamment qu’il veuille bien régner dans le cœur de chacune des religieuses et qu’il ne permette pas qu’aucune mette obstacle à cet aimable règne de Jésus. Je conjure instamment mes chères novices d’être entièrement dévouées à J.C…. Priez pour moi, ma Rév. Mère, et que chacune de mes chères filles en J.C. prie aussi pour moi. J’en ferai autant pour elles tous les jours de ma vie. Je ne demande pas une longue prière, mais seulement un souvenir devant le Seigneur, que l’on dise une fois le jour : « Mon Dieu, ayez pitié, s’il vous plaît, du pauvre frère Antoine ! »

Le 21 novembre 1807, en la fête de la Présentation, le P. Marie Bernard fut admis à la profession et aussitôt après, nommé sous-prieur. Le 15 décembre suivant, il annonçait son bonheur aux Ursulines

Ce sera pour le coup la lettre d’un Trappiste que vous recevrez, car j’ai eu l’insigne bonheur de me consacrer à Dieu par la profession religieuse le 21 novembre dernier, jour de la Présentation. J’ose espérer que Marie, ma bonne Mère m’a présenté à J.C. son fils et que je n’ai pas été rejeté, quoique mon indignité soit si grande que je n’ai pas de termes pour l’exprimer. Oui, ma bonne Mère, oui, vous toutes religieuses de sainte Ursule, j’ai prononcé une bonne parole : Eructavit cor meum verbum bonum et mon cœur en est comblé de la joie la plus sensible. J’ai chanté mes voeux, car c’est ici l’usage, j’ai promis la stabilité dans le monastère, la conversion de mes moeurs et l’obéissance selon la règle de saint Benoît jusqu’à la mort. J’ai chanté : Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam et non confundas me ab expectatione mea.

Je me rappele combien mon cœur fut rempli de joie lorsque prosterné aux pieds du R.P. supérieur et lui ayant promis l’obéissance, il me dit les consolantes paroles : « Et moi, je vous promets la vie éternelle. » Me voilà donc [29] assuré de la vie éternelle, si je suis bien obéissant, en tout temps, en toutes choses ! Dieu lui-même me l’a promis… Que n’aurais-je pas à vous dire d’une certaine vertu religieuse qu’on appelle silence ! Je me souviens avec plaisir de ce que j’ai lu du silence dans le petit livre des Constitutions des religieuses Ursulines : « Ce silence est l’ornement d’une religieuse et le fidèle gardien de l’onction intérieure. » Je n’oublierai jamais ces paroles, elles serviront à me faire aimer le silence tous les jours de ma vie et je prie Dieu qu’elles produisent le même effet dans le cœur de toutes les religieuses de saint Ursule… Ô avantages de la vie religieuse, que vous êtes grandes, que vous êtes précieux ! J’ai tout quitté et je possède tout, j’ai laissé des choses périssables et qu’il fallait nécessairement laisser un jour, ces bagatelles m’empêchaient d’être entièrement à Jésus-Christ, maintenant, je n’ai plus rien à quoi m’attacher, je suis dans l’heureuse nécessité de ne m’attacher qu’à Jésus-Christ. ;. Vivent Jésus et Marie dans vos cœurs !

f. Marie-Bernard Langlois

La dernière lettre aux Ursulines est du 5 février 1808, en voici quelques extraits :

Ma très Révérende Mère

Je réponds pour la dernière fois à la lettre que j’ai reçue de mes très chères filles en J.C. et j’espère que mon silence édifiera davantage la communauté que mes lettres, tout édifiantes qu’elles peuvent être. Car, hélas ! Je vous le demande, à quoi me servirait de m’être fait Trappiste si je ne vivais pas en Trappiste et vous savez dans quelle séparation de toutes les choses d’ici-bas doit vivre un religieux de la Trappe… » Suivent quelques conseils comme toujours, à ses anciennes filles. Puis il termine :

Pardonnez-moi ma folie de vouloir vous prêcher et priez pour moi ainsi que pour mes pères et mes frères. C’est dans le Ciel que seront réunis les Trappistes et les Ursulines… En attendant que ce bonheur insigne arrive, réunissons-nous dans les très saints cœurs de Jésus et de Marie pour y puiser les grâces dont nous avons besoin.

f. Marie-Bernard Trappiste

**Chronologie du Père Urbain Guillet**

Il est né le 13 février et baptisé le 14 février 1764

Entrée à la Trappe et refusé le 12 octobre 1785

Reçu à la Trappe le 19 mars 1786

Vêture le 13 avril 1786

Passé parmi les frères donnés le 19 octobre 1786

Rentré au chœur le 13 août 1788

Profession le 17 septembre 1789

Arrivé à la Valsainte le 1° juin 1791

Reçu la prêtrise le 11 avril 1794

Parti de la Valsainte pour la Hongrie le 2 octobre 1794

Rentré à la Valsainte le 25 avril 1795

Sorti de la Valsainte pour Sembrancher le 2 octobre 1795

Reçu les premières religieuses 14 septembre 1796

Parti de Sembrancher le 20 février 1798

Arrivé en Bohème au mois de mai 1798

à Vienne en Autriche au mois de juin 1798

à Warsovie en Pologne Prusse le 17 août 1798

en Galicie au mois d’octobre 1798

en Russie le 11 juin 1799

Sorti de Russie le 18 mai 1800

Arrivé à Amsterdam le 11 janvier 1803

Embarqué pour l’Amérique le 10 mai 1803

Arrivé à Baltimore le 15 septembre 1803

Parti pour le Kentucky le 14 juin 1805

Voyage à Baltimore le 14 juin 1806

Saint-Louis

Nouvel établissement au Kentucky le 5 février 1814

Mort à Chollet le 2 avril 1817

**Chronologie de Fr. M.-Bernard Louis-Antoine Langlois**

Né à Québec le 25 décembre 1767

Ordonné prêtre le 14 août 1791

Vicaire à Québec

Curé de l’Île aux coudres 1793

Chapelain des Ursulines 1802

Rejoint dom Urbain Guillet à Baltimore mi-juillet 1806

Profession 21 novembre 1807

Mort 3 décembre 1810